

PROJET DE POLE D'EDUCATION A LA GESTION DES RISQUES

FICHE DE SYNTHESE

1/ Objectif général: réduire le décalage entre la montée généralisée des risques dans de nombreux domaines (sociaux, sanitaires, économiques, environnementaux...) et l'urgente nécessité de mettre en oeuvre une éducation pertinente et cohérente en gestion des risques chez les jeunes depuis l'école maternelle jusqu'à l'université et chez les adultes.

Il s'agit notamment de dépasser les seuls aspects de la prévention-répression et de la réparation des dommages pour proposer aussi l'acquisition d'une nouvelle culture de la prise de risque fondée sur l'accompagnement des risques afin de mieux les maîtriser.

2/ Objectifs opérationnels à mettre en oeuvre:

2.1/ Objectifs de formation:

2.1.1/ Prise en compte de la culture du risque par les cadres éducatifs:

- corps d'inspection des institutions éducatives et personnels de direction des établissements d'enseignement général et professionnel,
- par la mise en place de modules de formations spécifiques organisés sous forme de séminaires interpartenariaux pluriannuels placés en alternance avec des dispositifs de formation à distance,
- pour former des managers éducatifs maîtrisant le diagnostic par indices de risque et capables de redynamiser les structures déjà mises en place dans les établissements scolaires (Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, Commissions Hygiène et Sécurité),
- pour former des salariés relais dans les entreprises, collectivités, services ministériels,

2.1.2/ Prise en compte de la culture du risque dans la formation des maîtres:

- enseignants, conseillers d'éducation, éducateurs et animateurs socioculturels, auxiliaires de vie scolaire pour élèves handicapés, intervenants extérieurs,
- par la mise en place dans les IUFM et autres Centres de formation d'éducateurs ou d'animateurs, de modules de formation en ingénierie pédagogique sur les aspects épistémologiques, didactiques et psychosociologiques de l'éducation à la gestion des risques et avec la participation des personnels de santé scolaire et de représentants de parents d'élèves,
- par l'initiation à des pratiques d'enseignement concertées au sein d'équipes pédagogiques pratiquant la convergence interdisciplinaire et la progression éducative entre plusieurs niveaux d'enseignement

2.2/ Objectifs de recherche:

- mise en place d'une plate-forme d'interface dans le domaine de la recherche en éducation à la gestion des risques permettant le rapprochement entre :
- des demandeurs d'indices de risques et de procédures d'analyses de genèse de comportements à risques (institutions éducatives, entreprises et mutuelles d'assurance, intervenants en prévention des risques dans les écoles, collèges, lycées, Centres de Formation des Apprentis), universités,
- et les organismes publics ou privés chargés de recherche, d'innovation et d'expérimentation dans les domaines des sciences de l'éducation, des sciences humaines et des sciences de la santé (CNRS, INSERM, INRP, INRETS...)

2.3/ Objectifs de Documentation:

- création d'un Pôle documentaire à la gestion des risques qui sera au service:
- des Centres Régionaux et Départementaux de Documentation Pédagogique, des Etablissements scolaires pour les aider à la mise en oeuvre des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ainsi que des Commissions Hygiène et Sécurité,
- des enseignants, des éducateurs, des formateurs, des animateurs socio-culturels et des intervenants extérieurs qui devront prendre en compte l'initiation des jeunes et des adultes à la diversité d'approches des situations à risques dans leurs démarches éducatives et leurs programmes de formation ou d'animation.
- Pour assurer l'ensemble de ces services, le Pôle sera amené à créer un fond documentaire, des outils didactiques commercialisables et une base de données sur les différentes catégories de risques et sur leur diversité d'approches pédagogiques en fonction de leur nature, de l'âge des apprenants et du contexte environnemental dans lequel ceux-ci évoluent. Il recensera et mettra en ligne des mémoires de stages et de masters ainsi que des compte-rendus et actes de séminaires.

3/ Statut juridique et localisation du Futur Pôle d'Education à la Gestion des Risques

3.1/ Statut: deux possibilités:

- Groupement d'Intérêt Public : en raison de la vocation éducative du Pôle, ce serait la structure la mieux adaptée, mais procédure d'habilitation lourde et complexe;
- Association "relai": procédure plus souple, déjà utilisée avec succès pour la création à Chizé de l'Institut de Formation et de Recherche à l'Education à l'Environnement et au développement durable.

3.2/ Lieu d'implantation: en raison de la spécificité mutualiste et universitaire du tissu niortais et de la volonté du Département des Deux-Sèvres de développer sur le site niortais un Pôle d'excellence du risque il serait logique d'y intégrer le projet de Pôle d'Education à la Gestion des Risques. La proximité de partenariats éducatifs et universitaires importants à La Rochelle et à Poitiers (CNED, CNDP, IUFM) plaide aussi en faveur de cette localisation.

Fait à Poitiers le 08/ 07/ 2006
Michel CAILLON